



Concrete Sustainability Council

Technical Manual

CSC Technical Manual Version 3.0 (Belgium) - BETON

The Concrete Sustainability Council (CSC)

Rue de la Cité 1

1204 Geneva

Switzerland

26.01.2024



Table of Contents

| | |
|--|-----------|
| Table of Contents | 1 |
| Prérequis | 2 |
| P1 - Conformité éthique et légale | 2 |
| P2 - Droits de l'homme | 4 |
| P5 - Traçabilité des matières premières | 8 |
| Gestion | 9 |
| M1 - Achat durable | 9 |
| M2 - Gestion Environnemental | 12 |
| M3 - Gestion de la Qualité | 13 |
| M4 - Gestion de la Santé et de la Sécurité | 15 |
| M5 - Benchmarking | 17 |
| Environnement | 20 |
| E1 - Impact sur le cycle de vie | 20 |
| E2 - Utilisation du territoire | 23 |
| E3 - Energie et Climat | 26 |
| E4 - Qualité de l'air | 31 |
| E5 - Eau | 33 |
| E6 - Biodiversité | 37 |
| E7 - Matières secondaires | 38 |
| E8 - Transport | 44 |
| Sociale | 47 |
| S1 - Communauté locale | 47 |
| S2 - Information sur les aspects sanitaires des produits | 52 |
| S3 - Santé et sécurité au travail | 53 |
| S4 - Pratiques liées au travail | 61 |
| Economie | 67 |
| B1 - Economie locale | 67 |
| B2 - Entreprise éthique | 68 |
| B3 - Innovation | 71 |
| B4 - Procédure de retour d'information | 72 |
| Chaîne de traçabilité | 75 |
| C1 - Ciment | 75 |
| C2 - Granulats | 77 |

Prérequis

P1 - Conformité éthique et légale

Aim

Pour assurer le respect de toutes les lois applicables.

Ce crédit est une condition préalable à la certification. Aucun point ne peut être atteint.

Total points achievable for this credit

Concrete: 0 points

P1.01 Conformité légale

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 0 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | x | x | x | x |

L'organisation doit déclarer qu'elle a réalisé tous les efforts auxquels on peut raisonnablement s'attendre de sa part afin de s'assurer que toutes ses activités soient conformes à toute la législation, les exigences, les règlements, les lois et les statuts légaux en vigueur.

Required evidence

1. Une déclaration écrite de la direction générale – pas plus vieux que 3 ans –, satisfaisant aux critères d'évaluation.
-

P1.02 Lutte contre la corruption

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 0 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | x | x | x | x |

L'organisation doit déclarer qu'elle a réalisé tous les efforts auxquels on peut raisonnablement s'attendre de sa part et de la part de ses fournisseurs afin de prévenir la corruption.

L'organisation s'attend à ce que ses fournisseurs adhèrent aux normes de conduite morales et éthiques les plus élevées, respectent les lois locales et ne se livrent à aucune forme de pratiques frauduleuses, telles que l'extorsion, la fraude ou la corruption.

Required evidence

1. Une déclaration écrite par la direction générale, pas plus vieux que 3 ans, satisfaisant aux critères d'évaluation.

ET

Preuve que l'entreprise a mis en place un code de conduite des fournisseurs.

2. Les lignes directrices, directives et politiques spécifiques à l'entreprise et concernant le risque de corruption.

OU

Entreprise éthique 'B2.01 Evaluation éthique des risques' ou B2.02 'Politique ou code d'entreprise éthique' est atteint.

P2 - Droits de l'homme

Aim

Garantir le respect de tous les droits de l'homme internationalement reconnus dans la "Charte internationale des droits de l'homme", qui repose sur le ICCPR (Pacte international relatif aux droits civils et politiques), le ICESCR (Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels) et les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Ce crédit est une condition préalable à la certification. Aucun point ne peut être atteint.

Total points achievable for this credit

Concrete: 0 points

P2.01 Droits de l'homme

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 0 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | x | x | x | x |

L'organisation doit démontrer son engagement à respecter les droits de l'homme internationalement reconnus, conformément aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ou aux principes directeurs de l'OCDE, par le biais de politiques et de processus, y compris :

- (a) un engagement public à assumer leur responsabilité en matière de respect des droits de l'homme ;
- (b) un processus de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme afin d'identifier, de prévenir, d'atténuer et de rendre compte de la manière dont elles traitent leurs impacts sur les droits de l'homme ;
- (c) des processus permettant de remédier à toute incidence négative sur les droits de l'homme qu'elles causent ou à laquelle elles contribuent.

Ces éléments doivent couvrir les incidences sur les droits de l'homme des activités de l'entreprise et de sa chaîne de valeur, en particulier sa chaîne d'approvisionnement.

Lorsque les lois locales fixent des normes moins strictes que les exigences ci-dessus ou entrent en conflit avec elles, il convient de se référer au point P2.02.



Required evidence

1. Engagement de l'entreprise, rendu public, à respecter tous les droits de l'homme internationalement reconnus et à suivre les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ou les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme - qui décrivent la manière dont l'entreprise fait preuve de diligence raisonnable et permet aux personnes concernées d'avoir accès à des voies de recours, notamment en mettant en place des mécanismes de réclamation au niveau opérationnel.

OU

Déclaration de la direction générale selon laquelle l'entreprise dispose de politiques et de procédures adaptées à sa taille et à sa situation, y compris :

- (a) un engagement public à assumer leur responsabilité en matière de respect des droits de l'homme et à suivre les principes directeurs de l'OCDE ou les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme
- (b) un processus de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme afin d'identifier, de prévenir, d'atténuer et de rendre compte de la manière dont elles traitent leurs impacts sur les droits de l'homme
- (c) des processus permettant de remédier à toute incidence négative sur les droits de l'homme qu'elles causent ou à laquelle elles contribuent.

P2.02 Conflit avec la législation locale

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 0 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | x | x | x | x |

Lorsque la législation locale est en contradiction avec les exigences susmentionnées ou fixe des normes moins strictes, l'organisation doit chercher à respecter les principes des droits de l'homme internationalement reconnus [dans toute la mesure où cela ne la met pas en infraction avec la législation locale] et fournir des preuves alternatives crédibles de ces efforts.

Required evidence

1. Preuve documentée des mesures prises pour tenter de respecter les normes internationales plus élevées, c'est-à-dire résultats de communication pertinents, procès-verbaux de réunions, photos, résultats des actions entreprises, ou autre preuve de communication interne / de mise en œuvre.

OU

Déclaration de la direction générale sur les mesures prises par l'entreprise.

P2.03 Droits des travailleurs

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 0 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | x | x | x | x |

Bien qu'il soit important d'examiner les incidences potentielles sur tous les droits de l'homme, une attention particulière est accordée aux incidences sur les droits du travail dans le secteur de la construction.

Les entreprises doivent démontrer comment elles abordent les questions suivantes

- le travail des enfants
- le travail forcé et la traite des êtres humains (y compris les processus de recrutement)
- la liberté d'association et la négociation collective
- Non-discrimination des employés organisés en syndicats ou agissant en tant que représentants syndicaux
- la discrimination (y compris la violence, le harcèlement, l'égalité des chances entre les employés masculins et féminins)
- salaires et traitements équitables
- les procédures en matière de santé et de sécurité
- le temps de travail
- les prestations de sécurité sociale.

Ceci est sans préjudice d'autres droits de l'homme potentiels qui peuvent également être affectés par les activités de l'usine, tels que :

- les droits fonciers
- les droits des populations autochtones.

Le champ d'application des politiques et des procédures doit couvrir les employés directs et la main-d'œuvre sous contrat sur le site. Lors de l'élaboration des politiques et procédures susmentionnées, l'entreprise doit consulter régulièrement les travailleurs concernés et/ou leurs représentants.

Required evidence

1. Politiques formelles internes ou publiques et processus internes documentés (y compris la gestion des risques, la formation, les programmes d'inclusion de la diversité) démontrant comment l'entreprise respecte les droits des travailleurs.

OU

Déclaration écrite de l'organe directeur le plus élevé de l'organisation indiquant que l'entreprise dispose de politiques et de processus dédiés aux questions relatives aux droits des travailleurs dans le cadre de ce prérequis.

OU

l'engagement publiquement disponible de l'entreprise à respecter les conventions de l'OIT, y compris la signature du directeur du site au niveau de l'usine, fournissant la preuve qu'il exerce une diligence raisonnable, qu'il existe un accès aux voies de recours et qu'un mécanisme efficace de règlement des griefs est en place afin que les parties prenantes puissent faire part de leurs préoccupations (mécanisme de règlement des griefs, diligence raisonnable, évaluation de l'impact).

OU

une évaluation ou un audit d'une tierce partie reconnue qui démontre le respect des normes en matière de droits du travail couvrant le champ d'application de la présente certification, datant de moins de trois ans au niveau de l'entreprise, y compris un plan de redressement spécifique au niveau du site.

P5 - Traçabilité des matières premières

Aim

S'assurer que tous les matériaux proviennent de sources traçables.

Ce crédit est une condition préalable à la certification. Aucun point ne peut être obtenu pour ce crédit.

Total points achievable for this credit

Concrete: 0 points

P5.01 Traçabilité des matières premières

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 0 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | x | x | x | x |

L'organisation doit démontrer (au moyen d'un Système de Gestion de l'Environnement ou d'un système similaire) que les matières premières (en masse) proviennent de sources traçables.

Les matériaux de tous les fournisseurs de premier rang doivent être inclus dans le champ d'application.

CSC Bronze/Argent : $\geq 90\%$ des matières premières doivent provenir de sources traçables.

CSC Or/Platine : $\geq 98\%$ des matières premières doivent provenir d'une source traçable.

Required evidence

1. Une liste exemplaire des matériaux, donnant un aperçu des fournisseurs et de l'origine

ET

Une déclaration écrite de la direction générale, satisfaisant aux critères d'évaluation.

Gestion

M1 - Achat durable

Aim

Veiller à ce que l'accent soit mis à long terme sur l'approvisionnement responsable et à ce qu'il soit mis en œuvre.

Total points achievable for this credit

Concrete: 10 points

M1.01 Politique d'achat

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | | x | x |

L'entreprise dispose d'une politique d'achat couvrant les aspects sociaux et environnementaux. En cas de non-respect continu des aspects liés à la durabilité, la politique mentionne d'amélioration des performances et/ou que les relations commerciales avec les fournisseurs peuvent par conséquent être terminées. La politique est valide et opérationnelle et a été approuvée par la direction responsable de la portée de cette évaluation.

Required evidence

1. Une copie de la politique d'achat, faisant référence aux aspects sociaux et environnementaux, y compris la preuve que la direction générale a officiellement approuvé la politique.

M1.02 Évaluation ESG et suivi des performances des fournisseurs

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

L'entreprise a mis en place un processus d'évaluation (au moyen d'un outil en ligne, d'un audit sur site ou d'un outil similaire) de la conformité de ses principaux fournisseurs aux normes sociales, aux normes environnementales et à l'éthique des affaires qui répondent aux valeurs de ces normes.

L'entreprise met à jour chaque année les évaluations des fournisseurs importants et veille à ce que des processus appropriés soient mis en place pour pallier les lacunes identifiées.

Required evidence

1. Une copie de la description du processus d'évaluation.

2. Une copie du modèle de questionnaire pour les fournisseurs

OU

Une description du logiciel d'évaluation.

3. Documentation exemplaire des évaluations des fournisseurs ne datant pas de plus d'un an au moment de la certification.

M1.03 Formation sur l'approvisionnement responsable

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

L'entreprise veille à la formation de ses employés, afin de garantir les principes de l'approvisionnement responsable dans les programmes d'introduction et dans toutes les formations professionnelles et fonctionnelles pertinentes.

Required evidence

1. La preuve que les principes de l'approvisionnement responsable (p. ex. le contenu des critères M1.01 à M1.03) sont communiqués aux employés concernés.

M1.04 Promotion de l'approvisionnement responsable

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

L'entreprise promeut, s'il y a lieu, l'approvisionnement responsable dans les communications publiques, comme les sites web et les rapports (financiers).

Required evidence

1. Des preuves de promotion, par exemple des liens vers des sites Web et des copies de rapports, de publications, etc.
-

M1.05 L'approvisionnement responsable comme critère dans le processus d'achat

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

L'entreprise inclut l'approvisionnement responsable comme critère dans le processus d'achat.

Required evidence

1. Une preuve de la mise en œuvre pratique de la politique/du plan d'achat.
-



M2 - Gestion Environnemental

Aim

Promouvoir l'utilisation d'un système de gestion environnemental (SGE) dans la chaîne d'approvisionnement.

Total points achievable for this credit

Concrete: 4 points

M2.01 Système de gestion environnemental (SGE)

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | x | x | x |

L'entreprise a mis en place un SGE documenté.

Le SGE doit inclure le champ d'application pertinent: les processus clés pour l'extraction des matières premières et la production de matériaux primaires et/ou la production de béton.

Required evidence

1. Une validation par l'auditeur que l'entreprise dispose d'un SGE documenté (voir l'annexe).
-

M2.02 Système de gestion environnemental certifié (SGE)

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 3 points

L'entreprise dispose d'un système de gestion environnemental (SGE) certifié (voir l'annexe).

Required evidence

1. Une copie du certificat SGE valable.
-

M3 - Gestion de la Qualité

Aim

Promouvoir l'utilisation de systèmes de gestion de la qualité dans la chaîne d'approvisionnement.

Total points achievable for this credit

Concrete: 4 points

M3.01 Système de Gestion de la Qualité (SGQ)

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | x | x | x |

L'entreprise dispose d'un système de gestion de la qualité documenté.

Required evidence

1. Validation par l'auditeur que l'organisation dispose d'un système de gestion de qualité documenté.
-

M3.02 Système de Gestion de la Qualité certifié (SGQ)

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 3 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | | | 2 points |

Un système de gestion de la qualité certifié est mis en place (voir l'annexe).

Required evidence

1. Une copie du certificat SGQ valable
-

M4 - Gestion de la Santé et de la Sécurité

Aim

Promouvoir l'utilisation de systèmes de gestion de la santé et de la sécurité.

Total points achievable for this credit

Concrete: 4 points

M4.01 Système de gestion de la Santé et de la Sécurité

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | x | x | x |

L'entreprise dispose d'un système de gestion de la santé et de la sécurité (voir l'annexe).

Required evidence

1. La validation par l'auditeur que l'entreprise dispose d'un système de gestion de la santé et de la sécurité documenté.
-



M4.02 Système de gestion de la Santé et de la Sécurité certifié

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 3 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | | | 2 points |

L'entreprise dispose d'un système de gestion de la santé et de la sécurité certifié (voir l'annexe).

Required evidence

1. Une copie du certificat valable
-



M5 - Benchmarking

Aim

Publiez des données de performances réelles.

Total points achievable for this credit

Concrete: 7 points

M5.01 Publication annuelle des indicateurs clés de performance (ICP)

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 5 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|----------|----------|
| Concrete | | | 3 points | 5 points |

L'entreprise publie annuellement des indicateurs clés de performance (ICP) en publiant un rapport de développement durable (voir l'annexe). *Remarque: si le rapport est publié par l'association sectorielle au nom de l'entreprise, seulement 3 des 5 points peuvent être marqués.*

Les données sur les performances doivent couvrir les sujets pertinents suivants, avec un minimum de cinq des sujets énumérés (si l'entreprise offre du béton ou des granulats, au moins un indicateur doit également porter sur le béton, respectivement granulats) :

- Utilisation de matériaux secondaires ;
- Utilisation de combustibles fossiles ;
- Production d'énergie renouvelable / % d'énergie renouvelable ;
- Émissions de dioxyde de carbone ;
- Teneur en clinker (si d'application);
- % du transport (matière première et/ou vers le client) par rapport aux émissions totales ;
- Utilisation d'eau potable ;
- Incidents/blessures/accidents ;
- Santé et bien-être des employés ;
- Béton retourné (%réutilisé/retourné, %réutilisé/produit) ;
- Déchets (%dangereux, %non-dangereux, %envoyé à des opérations de valorisation, %envoyé à des opérations d'élimination).

Required evidence

1. Copie / lien vers un rapport sur le développement durable contenant les données de l'année civile complète et publié au plus tard l'année précédente de la certification. Le rapport doit inclure les données de l'année civile précédant l'année de publication du rapport.

ET

Dans le cas d'un rapport de développement durable d'une association sectorielle : Confirmation écrite par l'association sectorielle que l'entreprise a fourni toutes les données requises pour le rapport de développement durable de l'association sectorielle.

M5.02 Indicateurs clés de performances (ICP) vérifiés de manière externe

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|---------|----------|
| Concrete | | | 1 point | 2 points |

Required evidence

1. Preuve de la vérification externe accessible au public. L'expression "accessible au public" signifie que l'information est disponible pour tout le monde sur le web, sans qu'il soit nécessaire d'avoir des qualifications, des autorisations ou des privilèges particuliers.

ET

Preuve de l'établissement de rapports sur les indicateurs clés de performance à l'intention des pouvoirs publics, le cas échéant (voir l'annexe).

Environnement

E1 - Impact sur le cycle de vie

Aim

Assurer la transparence et encourager l'utilisation de produits et de matériaux ayant un impact positif et améliorant le cycle de vie.

Total points achievable for this credit

Concrete: 6 points (+1EP)

E1.01 Déclaration environnementale sectorielle des produits

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | | x | x |

L'entreprise conjugue ses efforts pour développer pour ses produits de(s) déclaration(s) environnementale(s) sectorielle(s) de produits (DEP), et ce, dans la région des usines évaluées. L'entreprise contribue à collecter des données moyennes représentatives d'ACV. Les DEP sont conformes aux normes nationales DEP.

Required evidence

1. Une preuve confirmant que l'entreprise a contribué - en fournissant des données - à générer au moins une DEP à l'échelle de l'industrie du béton, du ciment et des granulats, et ce, dans le pays où se trouve l'usine qui demande la certification. La DEP doit être soit valide, soit en phase de préparation. La preuve demandée doit être émise ou confirmée par le groupe qui coordonne/coordonnait la génération de la DEP à l'échelle de l'industrie.

OU

Si l'association sectorielle locale confirme qu'aucune DEP n'est disponible ou en phase de préparation dans le pays où se trouve l'usine qui demande la certification,

OU

E1.03 est rempli.

E1.02 Communication aux clients des émissions de carbone spécifiques aux produits

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | | x | x |

Sur demande, l'entreprise propose à ses clients des calculs de la teneur en carbone spécifique par produit.

Required evidence

- (1a) Exemple de calcul des émissions de carbone d'un produit fourni au client

ET

(2a) Communication connexe avec le client

OU

(1b) EPD spécifique au produit

ET

(2b) Lien vers la DEP accessible au public. L'expression "accessible au public" signifie que l'information est accessible à tout le monde sur le web, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir des qualifications, des autorisations ou des privilèges particuliers.

E1.03 Publication des déclarations environnementales de produits (EPD)

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

L'entreprise a publié au moins une DEP. La DEP suit les normes internationales ou nationales et est la troisième partie vérifiée (voir l'annexe).

Required evidence

1. Copie électronique du DEP

ET

un lien internet accessible au public vers le DEP. L'expression "accessible au public" signifie que l'information est disponible pour tout le monde sur le web, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir des qualifications, des autorisations ou des privilèges particuliers.

E1.04 (EP) Publication des déclarations environnementales de produits (EPD) au niveau de l'usine

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

L'entreprise a publié au moins une DEP spécifique à un produit au niveau de l'usine. La DEP est conforme aux normes internationales ou nationales et est vérifiée par une tierce partie (voir l'annexe).

Required evidence

1. Copie électronique du DEP

ET

un lien internet accessible au public vers le DEP. L'expression "accessible au public" signifie que l'information est disponible pour tout le monde sur le web, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir des qualifications, des autorisations ou des privilèges particuliers.



E2 - Utilisation du territoire

Aim

Veiller à ce que les terres soient utilisées de façon légitime, à ce que les conflits liés à l'utilisation des terres soient réduits au minimum et à ce que les terres soient réaménagées à la fin de l'utilisation, conformément à l'autorisation d'urbanisme ou, en l'absence d'exigences dans cette autorisation, qu'elles soient réaménagées d'une manière qui soit approuvée par la communauté locale.

Total points achievable for this credit

Concrete: 5 points

E2.01 Politique visant à éviter les sites d'importance mondiale ou nationale

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

L'entreprises dispose d'une politique accessible au public qui interdit les opérations dans les sites de conflit potentiel d'utilisation des terres ; la définition de ces zones doit suivre les cadres acceptés (voir l'annexe).

Required evidence

1. Une copie de la politique et une preuve de publication (par exemple un lien).
-

E2.02 Utilisation responsable du territoire

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 3 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | x | x | x |

L'usine assure une utilisation responsable des terres.

Required evidence

1. Béton:

Un plan du site montrant l'emplacement des principales installations de l'usine, y compris les routes et les drains d'eaux pluviales, les bassins de rétention, etc. Ce plan doit également contenir une explication des raisons et de la façon dont l'aménagement du site permet d'utiliser le terrain d'une manière efficace (par exemple, la biodiversité, la fluidité du trafic, la gestion des eaux pluviales, le stockage/traitement efficace des matériaux).

Ciment/granulats:

Un plan de développement de la carrière est mis en place ; ce dernier comprend le plan d'extraction et le plan de réaménagement.

ET

Une preuve que le réaménagement progressif est mis en œuvre lorsque cela est raisonnablement possible et autorisé par les exigences locales (voir l'annexe).

E2.03 Protection contre la pollution

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | x | x | x |

L'usine possède des installations où les produits chimiques (y compris les combustibles) sont conservés dans des conditions où tout déversement, notamment accidentel, ne contamine pas les terres.

Required evidence

1. Des photos des installations de stockage des produits chimiques et des combustibles

OU

L'usine est certifiée ISO 14001.

OU

Le critère est attribué par défaut si aucun produit chimique ou carburant n'est utilisé et stocké sur le site.

E3 - Energie et Climat

Aim

Promouvoir l'utilisation responsable de l'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Total points achievable for this credit

Concrete: 16 points

E3.01 Politique climatique

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | x | x | x |

L'entreprise s'est engagée à mesurer et à déclarer ses émissions de gaz à effet de serre et a fixé un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre accessible au public.

Required evidence

1. Politique / engagement publiquement disponible pour mesurer, déclarer et réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise. L'expression "accessible au public" signifie que l'information est disponible pour tout le monde sur le web, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir des qualifications, des autorisations ou des privilèges particuliers.

OU

L'adhésion à une organisation sectorielle (par exemple GCCA) qui s'est engagée publiquement à mesurer, déclarer et réduire les émissions de gaz à effet de serre, et qui s'est engagée à respecter ces principes est nécessaire pour adhérer à l'organisation.

OU (pour les agrégats uniquement)

Une politique / un engagement publiquement disponible pour mesurer, déclarer et réduire la consommation d'énergie de l'entreprise. L'expression "accessible au public" signifie que l'information est disponible pour tout le monde sur le web, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir des qualifications, des autorisations ou des privilèges particuliers.

2. La preuve de l'engagement à mesurer les émissions de GES est automatiquement couverte par un engagement de déclaration.
3. Objectif de réduction des émissions de GES rendu public.

E3.02 Surveillance des émissions des GES

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 3 points

L'entreprise surveille ses émissions pertinentes de GES.

Béton : émissions liées à la production et à la fourniture de béton

Ciment : émissions telles que définies dans le protocole de GCCA (voir annexe)

Granulats : émissions liées à la production et à la fourniture de granulats

Required evidence

1. Un extrait des résultats de la surveillance et des calculs des émissions de GES qui y sont liés.

OU (uniquement pour béton et ciment)

Une preuve que la société a été auditée avec succès par rapport à la GCCA Sustainability Charter au cours des cinq dernières années

E3.03 Communication publique des résultats de la surveillance

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

L'entreprise publie les résultats de la surveillance sur une base annuelle.

Required evidence

1. Une copie de la dernière publication/un lien vers la dernière publication (ne datant pas de plus d'un an et demi) disponible lors de la certification

OU (uniquement pour béton et ciment)

Une preuve que la société a été auditée avec succès par rapport à la GCCA Sustainability Charter au cours des cinq dernières années.

E3.04 Vérification externe des rapports d'émissions des GES

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

La déclaration des GES a fait l'objet d'une vérification externe conformément aux normes établies (voir l'annexe) et avec au moins un niveau d'assurance limitée

Required evidence

1. Copie de la déclaration de vérification.
-

E3.08 Réalisation de l'objectif de réduction des émissions de CO2

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

L'entreprise est en bonne voie pour atteindre son objectif de réduction des émissions de CO2 conformément aux normes E3.01 (1 point) et E3.07 (2 à 6 points, en fonction du niveau d'ambition spécifié), respectivement.

Required evidence

1. Preuve vérifiée en externe (par exemple, rapport annuel audité en externe) que l'entreprise est sur la bonne voie pour atteindre son objectif de réduction des émissions de CO2 (= conforme à la trajectoire de réduction publiée).
-



E3.09 Sensibilisation aux économies d'énergie

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | x | x | x |

Les travailleurs concernés ont été sensibilisés

- les principaux facteurs de consommation d'énergie (thermique/électrique)
- et à la manière dont ils peuvent contribuer à réduire la consommation d'énergie.

Required evidence

1. Copie du courriel, de l'avis ou de tout autre canal d'information pertinent.
-

E3.11 Utilisation d'énergie électrique renouvelable

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 5 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | | | 2 points |

L'usine utilise de l'énergie électrique renouvelable.

- P = 1 si la part d'énergie électrique renouvelable est $\geq 30\%$.
- P = 2 si la part d'énergie électrique renouvelable est supérieure à 40 %.
- P = 3 si la part d'énergie électrique renouvelable est supérieure à 60 %.
- P = 4 si la part d'énergie électrique renouvelable est supérieure à 80 %.
- P = 5 si la part d'énergie électrique renouvelable est de 100 %.

Required evidence

1. Mix énergétique national applicable

OU

Confirmation spécifique à l'entreprise telle que contrat ou facture(s) spécifiant l'énergie renouvelable (part)

E4 - Qualité de l'air

Aim

Réduire au minimum les émissions de polluants atmosphériques et de particules provenant des gaz de combustion.

Total points achievable for this credit

Concrete: 7 points

E4.08 Silos à air pur

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 3 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | x | x | x |

Chaque silo de ciment / d'ajouts (matériaux cimentaires secondaires (MCS)) dispose des mesures de contrôle suivantes :

Dépoussiéreur à sacs en haut du silo ou système central de collecte par aspiration

ET

Système d'alerte en cas de débordement du silo (indicateurs de niveau élevé)

ET

Les mesures de contrôle sont régulièrement entretenues.

Required evidence

1. Photos
-

E4.09 Mesures de réduction des poussières de process et fugitives

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 4 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | | | 2 points |

Des mesures de dépoussiérage (voir l'annexe) ont été mises en œuvre pour réduire efficacement les émissions de poussières fugitives et celles liées au processus.

Béton

jusqu'à 4:

- 2 pour une mesure
- 4 pour deux mesures au plus

Ciment

jusqu'à 4:

- 2 pour une mesure
- 4 pour deux mesures au plus

Granulats

jusqu'à 4:

- 2 pour une mesure
- 4 pour deux mesures au plus

Required evidence

1. Photos
-



E5 - Eau

Aim

Optimiser l'utilisation de l'eau et s'assurer que les rejets d'eaux usées sont d'une qualité qui ne nuit pas à l'environnement.

Total points achievable for this credit

Concrete: 12 points

E5.01 Politique de l'eau

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

Les entreprises disposent d'une politique publique qui garantit l'utilisation optimale de l'eau et la minimisation de l'impact de l'eau rejetée sur l'environnement.

Required evidence

1. Copie de la politique accessible au public. L'expression "accessible au public" signifie que l'information est disponible pour tout le monde sur le web, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir des qualifications, des autorisations ou des privilèges particuliers.
-

E5.02 Pénurie d'eau et impact

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | x | x | x |

Pour la zone de l'usine, la rareté de l'eau est évaluée à l'aide d'évaluations reconnues (voir l'annexe).

Required evidence

1. Une copie de l'analyse de la rareté de l'eau, y compris la catégorie de risque.

OU

Une copie de l'EIES comprenant une évaluation de l'eau.

E5.03 Surveillance de l'eau

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | x | x | x |

L'entreprise surveille la consommation d'eau et en rend compte conformément aux lignes directrices de GCCA en matière de Développement Durable pour la surveillance et le rapportage en matière d'eau dans la fabrication du ciment ou un protocole équivalent (voir l'annexe).

Required evidence

1. Preuve que l'entreprise assure le suivi et le reporting conformément aux lignes directrices de GCCA en matière de développement durable pour le suivi et le reporting de l'eau dans la fabrication du ciment ou un protocole équivalent sur l'eau.

OU

La preuve que l'entreprise a été audité avec succès par rapport à la charte de GCCA au cours des cinq dernières années.

E5.04 Objectif en matière d'eau

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | x | x | x |

Prérequis à obtenir, si l'usine est située dans des zones où l'eau est rare selon E5.02.

L'entreprise a au moins un objectif d'amélioration déclaré publiquement en ce qui a trait à l'utilisation de l'eau, et elle rend compte régulièrement des progrès de son implémentation. Les objectifs possibles comprennent, sans toutefois s'y limiter, les objectifs clés définis dans les Lignes directrices de GCCA sur le Développement Durable pour la surveillance et le rapportage en matière d'eau dans la fabrication du ciment, ou un protocole équivalent sur l'eau (voir l'annexe).

Required evidence

1. Une copie d'un document non confidentiel indiquant l'objectif ou un lien vers la déclaration publique détaillant l'objectif ayant trait à l'eau.
-

E5.05 Vérification des rapports relatifs à l'eau

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

L'entreprise effectue au moins une fois tous les trois ans un processus de certification en faisant appel à des experts en certification, reconnus et indépendants. L'étendue des données assurées couvre au moins la totalité des prélèvements d'eau selon les Lignes directrices de GCCA sur le Développement Durable pour la surveillance et le rapportage en matière d'eau dans la fabrication du ciment, ou un protocole équivalent sur l'eau (voir l'annexe).

Required evidence

1. Rapport de certification / d'assurance

OU

Preuve que l'entreprise a été auditée avec succès par rapport à la charte de GCCA au cours des cinq dernières années.

E5.06 Rapport sur l'utilisation de l'eau et la qualité des rejets d'eaux usées

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

L'usine réalise un rapport sur l'utilisation de l'eau à ses parties prenantes, au moins sur une base annuelle, en termes de la quantité d'eau utilisée et de la qualité des rejets d'eaux usées.

Ce critère est également accordé si - à l'exception de l'eau sanitaire - aucune eau n'est rejetée.

Required evidence

1. Copie du rapport public ou lien vers le site web public

OU

Procès-verbaux, lettres ou autres communications similaires adressées aux parties prenantes.

OU

Preuve que, à l'exception des eaux sanitaires, aucune eau n'est rejetée.

E5.07 Traitement de l'eau

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

L'usine dispose d'une installation de traitement des eaux qui réduit la quantité d'eau douce consommée et améliore la qualité de l'eau rejetée.

Le critère est également attribué si aucune eau n'est rejetée, à l'exception de l'eau sanitaire.

Required evidence

1. Preuve qu'une installation de traitement des eaux est en place, par exemple

- preuves photographiques
- Diagrammes d'écoulement de l'eau

OU

Preuve que, à l'exception des eaux sanitaires, aucune eau n'est rejetée.



E6 - Biodiversité

Aim

Maintenir ou améliorer la valeur de la biodiversité et des écosystèmes tout au long de la chaîne de valeur, en tenant particulièrement compte de la biodiversité souvent unique des zones karstiques.

Total points achievable for this credit

Concrete: 2 points

E6.06 Action supplémentaire pour la nature

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

L'usine a mis en œuvre des actions volontaires en faveur de la nature sur le site, en impliquant la main-d'œuvre et/ou les parties prenantes locales. Ces actions s'ajoutent à celles exigées lors de la procédure d'approbation du permis ou par les lois et réglementations applicables (voir l'annexe).

Required evidence

1. Rapport de synthèse des actions

OU

Produits de communication pertinents, photos, résultats des actions entreprises



E7 - Matières secondaires

Aim

Réduire la consommation de matières premières en évitant les pertes ou en utilisant des matières secondaires (notamment des matériaux recyclés), lorsqu'ils sont disponibles et techniquement, écologiquement et économiquement raisonnables.

Contribuer à une économie circulaire.

Total points achievable for this credit

Concrete: 15 points (+1EP)

E7.01 Évaluation de la disponibilité des matières secondaires

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 3 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | | x | x |

Ciment: Une évaluation documentée de la disponibilité des matières secondaires pour la production de clinker et de ciment, couvrant le pays ou la région où se trouve l'usine qui demande la certification, est effectuée au moins tous les trois ans.

Béton: Une évaluation documentée de la disponibilité des matières secondaires pour la production de béton, couvrant le pays ou la région où se trouve l'usine qui demande la certification, est effectuée au moins tous les trois ans.

Required evidence

1. La preuve qu'une évaluation a été effectuée au cours des trois dernières années.
-

E7.02 Politique sur l'utilisation des matières secondaires

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

Il existe une politique qui favorise l'utilisation croissante de matériaux secondaires lorsque ceux-ci sont écologiquement raisonnables et techniquement et économiquement possible.

Required evidence

1. Une copie de cette politique.
-

E7.03 Déclaration de l'utilisation de matières secondaires

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

L'utilisation des matières secondaires fait l'objet d'un suivi régulier et de rapports au moins sur une base annuelle.

Required evidence

1. Une copie du dernier rapport qui résume l'utilisation des matières secondaires. Une fois certifié, le rapport doit ne pas dater de plus d'un an et demi.
-

E7.04 Traitement responsable du béton retour

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 3 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | x | x | x |

L'usine veille à ce que le béton retour soit traité de façon responsable au lieu d'être mis en décharge. Le traitement responsable comprend, entre autres

- le recyclage - avant durcissement - du béton retour dans le but de réutiliser les granulats et l'eau
- le recyclage du béton durci en granulats
- couler le béton retour dans des produits en béton
- conclure des ententes contractuelles avec des tiers qui assurent le traitement responsable du béton retour au nom de l'usine.

Required evidence

1. La preuve que le béton retour est traité de façon responsable, p. ex
 - une preuve photographique de l'usine de recyclage
 - une preuve photographique d'une bonne installation de production de béton et des données relatives à la production
 - une copie des arrangements contractuels
 - données de production / bill of materials
-

E7.05 Utilisation optimisée de composants minéraux comme matière première alternative (MPA), matériau cimentaire secondaire (SCM) ou filler

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

L'usine a optimisé l'utilisation de composants minéraux (spécifiques par unité de produit) conformément à l'évaluation selon E7.01 dans au moins une des applications suivantes.

Ciment:

- comme composant minéral ajouté à la farine crue de clinker
- comme SCM ajouté dans la production/broyage du ciment
- comme charge ajoutée dans la production/le broyage du ciment

Béton:

- comme SCM dans la production de béton : ajouté indirectement via l'utilisation d'un ciment dédié ou directement via l'ajout de SCM lors du malaxage du béton
- comme filler dans la production de béton : ajouté indirectement via l'utilisation d'un ciment dédié ou directement ajouté via l'ajout de filler lors du malaxage du béton

Required evidence

1. Preuve de l'utilisation optimisée des composants minéraux conformément au critère (voir annexe).
-

E7.06 Utilisation optimisée de matériaux-R

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 3 points

L'usine a optimisé l'utilisation du matériau-R (spécifique par unité de produit) conformément à l'évaluation selon E7.01.

OU

Le critère peut également être rempli si des mesures (datant de moins de 3 ans) ont été mises en œuvre pour réduire la quantité (= pourcentage) de béton retour.

OU

Une utilisation accrue de sable manufacturé et de granulats en remplacement des matériaux naturels au cours des 3 dernières années est une alternative éligible pour gagner 1 point.

Required evidence

1. (3 points) : Preuve de l'utilisation optimisée des matériaux-R (voir l'annexe).

OU

(3 points) : Preuve démontrant les mesures (datant de moins de 3 ans) mises en œuvre pour réduire la quantité de béton retour **ET** Quantité (= pourcentage) de béton retour avant et après la mise en œuvre de ces mesures.

OU

(3 points) : L'usine dispose d'un certificat CSC Module-R

OU

(1 point) : Preuve montrant l'utilisation accrue de sable et de granulats manufacturés par rapport aux matériaux naturels au cours des 3 dernières années au moment de la certification.

E7.07 (EP) Réutilisation des éléments en béton dans les usines de préfabrication

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

L'usine de béton préfabriqué reprend les éléments en béton restitués et les réutilise dans de nouvelles constructions.

Required evidence

1. Preuve que >80 % (en volume) des éléments en béton restitués sont réutilisés pour une nouvelle construction.
 - preuve photographique du stockage/du traitement des éléments en béton
 - tableau récapitulatif des éléments en béton retournés et réutilisés
-

E8 - Transport

Aim

Minimiser l'impact du transport sur l'environnement.

Total points achievable for this credit

Concrete: 10 points

E8.01 Politique du transport

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

L'organisation dispose d'une politique qui traite des impacts environnementaux du transport des matériaux et des produits vers les clients.

Required evidence

1. Une copie de la politique. Si une entreprise externe reprend le service de transport, il faut veiller à ce que la politique en tienne également compte.
-

E8.02 Système de gestion du transport

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | x | x | x |

L'usine dispose d'un système de répartition qui contient, p. ex., des données de transport relatives aux activités en termes des modes de transport et des distances parcourues. Les distances parcourues par les sous-traitants, sont également couvertes.

Required evidence

1. Un extrait du système de gestion du transport (ou du système de disposition logistique), montrant qu'il contient les éléments requis.
-

E8.03 Formation de sensibilisation aux économies de carburant

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

L'organisation assure la formation de ses propres conducteurs et/ou de conducteurs externes afin de les sensibiliser à la conduite économe en carburant.

Required evidence

1. Copie du matériel/information de formation pertinent

ET

liste des participants.

E8.04 Modes de transport à faibles émissions

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 6 points

L'usine utilise des modes de transport à faibles émissions de CO₂.

- F = 1 si au moins un véhicule (détenu et sous contrat) qui fait partie intégrante et permanente de la flotte utilise des carburants/technologies à faibles émissions de CO₂.
- F = 2 si au moins 50 % des véhicules (détenus et sous contrat) qui font partie intégrante de la flotte en permanence utilisent des carburants/technologies à faibles émissions de CO₂.
- F = 3 si 100 % des véhicules (détenus et sous contrat) qui font partie intégrante de la flotte en permanence utilisent des carburants/technologies à faibles émissions de CO₂.

- D = 1 pour les véhicules pour lesquels les carburants/technologies réduisant les émissions de CO₂ s'appliquent uniquement à la cuve du mixer.
- D = 2 pour les véhicules pour lesquels les carburants/technologies réduisant les émissions de CO₂ s'appliquent au moteur principal et, le cas échéant, également à la cuve du mixer.

$P = F \times D$

- F = niveau de transformation de flotte
- D = Entraînements utilisant une technologie de réduction des émissions de CO₂
- P = Points obtenus

Required evidence

1. Preuve de l'utilisation de carburants/de technologies réduisant les émissions de CO₂ en tant que partie intégrante permanente de la flotte détenue et sous contrat. Pour les carburants/technologies acceptés réduisant les émissions de CO₂, voir l'annexe.

2. Pour les véhicules utilisant du biodiesel ou du HVO (huile végétale hydrotraitée), toutes les factures de l'année précédant la certification démontrant qu'au moins 98 % de tous les ravitaillements ont été effectués avec du biodiesel/HVO.



Sociale

S1 - Communauté locale

Aim

Contribuer à l'amélioration du bien-être à long terme de la communauté dans laquelle l'entreprise exerce ses activités.

Total points achievable for this credit

Concrete: 14 points

S1.01 Politique

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 4 points

L'entreprise a mis en place une politique pour s'engager régulièrement avec la communauté locale (au moins une fois tous les trois ans s'il n'y a pas de changements majeurs affectant la communauté locale).

Required evidence

1. Une copie de la politique.
-

S1.02 Investissement social

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | x | x | x |

L'entreprise s'est dotée d'une politique écrite pour investir des ressources dans des initiatives et dans des programmes visant à améliorer les aspects sociaux de la vie communautaire, par exemple les suivants :

- la prise en compte de la promotion du développement communautaire dans la planification des projets d'investissement social ;
- éviter les actions qui perpétuent la dépendance d'une communauté à l'égard des activités, de la présence ou du soutien continus philanthropiques de l'entreprise ;
- établir des partenariats avec d'autres organismes, y compris des organismes gouvernementaux, commerciaux ou non gouvernementaux (ONG) afin de maximiser les synergies et d'utiliser des ressources, des connaissances et des compétences complémentaires ;
- contribuer à des programmes qui donnent accès à de la nourriture et à d'autres produits essentiels aux personnes vulnérables ou aux groupes discriminés et aux personnes à faible revenu ;
- la prise en compte de la dévaluation et du déplacement des terres ;
- l'amélioration de l'infrastructure locale

Required evidence

1. Une copie de la politique.
-

S1.03 Communication et information

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

L'usine communique activement avec la communauté locale et l'informe sur tous les aspects qui ont ou pourraient avoir un impact significatif sur eux, comme l'augmentation/la diminution des activités économiques (extension/réduction de l'usine), la pollution (sol, air, eau, bruit) et le trafic.

Required evidence

1. Une preuve d'une communication et d'une information actives, telles que des visites sur place pour la communauté et les autorités locales, des réunions, des séances d'information, des prospectus, des dépliants et d'autres formes de communication cherchant activement à atteindre la communauté locale.
-

S1.04 Plan de gestion du bruit et/ou vibrations

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

- Un plan de gestion du bruit et/ou des vibrations est en place.
- Les parties prenantes représentant la communauté locale ont été informées lors de l'élaboration du plan, à moins qu'aucune zone résidentielle ne soit affectée.

Required evidence

1. Une copie du plan de gestion du bruit et/ou des vibrations
OU
des preuves équivalentes telles que, p. ex., le droit national ou un permis de construire/d'exploitation faisant référence à des limites de bruit et/ou de la gestion du bruit

2. Une preuve de la consultation des parties prenantes
OU
des preuves équivalentes telles que, par exemple, un permis de construire/un permis d'exploitation, dans le cas où un dialogue fait partie des exigences et si la protection contre le bruit est couverte par la législation nationale
OU
la preuve qu'aucune zone résidentielle n'est affectée par le bruit de l'usine (p. ex. un plan de zonage ou tout autre plan).

S1.05 Mise en œuvre d'un plan de gestion de bruit et/ou des vibrations

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 3 points

Béton:

Les stratégies du plan de gestion de bruit et/ou des vibrations ont été implémentées.

Ciment et granulats:

Les stratégies du plan de gestion du bruit, et de gestion des vibrations lorsqu'il s'agit de dynamitage, ont été mises en œuvre

Si les opérations minières utilisent le dynamitage, le plan de gestion mis en œuvre comprend

- la surveillance des vibrations dans les communautés avoisinantes (les mesures doivent être effectuées en des points internes et externes sélectionnés de manière appropriée)

ET

- en montrant des efforts démontrables pour réduire les vibrations dans les communautés voisines (par exemple, utilisation de la technique du rippage dans les zones les plus sensibles, utilisation de techniques de dynamitage pionnières pour réduire les vibrations au-delà du site).

Required evidence

1. **Béton:**

La preuve que des mesures ont été prises, comme par exemple des photos.

Ciment et granulats:

La preuve que des mesures ont été prises, comme par exemple des photos ou des protocols de mesure

OU

Une déclaration de la direction que le dynamitage n'est pas appliqué

S1.06 Sécurité autour du site pour la communauté locale

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

L'usine a pris des mesures de sécurité actives afin de réduire au minimum les risques de blessures pour les passants, par exemple :

- des clôtures appropriées ou une identification d'un site industriel autour du site;
- des panneaux avertissant de tout risque (p. ex. baignade, pêche, haute tension);
- communication à la communauté locale afin d'expliquer les dangers pour la sécurité.

Required evidence

1. Des preuves (photographies) des mesures prises.
-

S1.07 Transport aller et retour sur le site

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

Des mesures sont prises pour minimiser les risques d'accidents dans la communauté locale, liés au transport sur le site, tels que :

- l'acheminement clair des camions jusqu'au(x) site(s);
- des mesures qui réduisent le risque d'accidents (p. ex. des clôtures autour des aires de jeux, la prévention des accidents liés aux camions).

Required evidence

1. Des preuves (photographies) des mesures prises.
-



S2 - Information sur les aspects sanitaires des produits

Aim

Protéger la santé humaine et le bien-être des clients et des utilisateurs du produit.

Total points achievable for this credit

Concrete: 6 points

S2.01 Mise à disposition au public d'informations sur les risques et la sécurité des produits

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 3 points

La communication actuelle des ingrédients est conforme aux critères établis par une tierce partie, allant dans le sens des réglementations ou des cadres de référence établis (voir l'annexe). Les informations sont accessibles au public et abordent les mesures de minimisation des risques associés à l'utilisation du produit.

Required evidence

1. Un lien ou une copie exemplaire des renseignements courants accessibles au public, comme les fiches de données de sécurité.
-

S2.02 Sensibilisation proactive en aval

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 3 points

L'entreprise sensibilise de manière proactive les utilisateurs en aval (en particulier les petits constructeurs et les bricoleurs), au sujet des risques liés à l'utilisation du produit et de la façon dont ils peuvent être minimisés.

Required evidence

1. Une preuve de l'approche proactive à l'égard des utilisateurs en aval, comme des instructions écrites pour l'utilisateur, des tutoriels, des formations dispensées ou d'autres preuves similaires.
-

S3 - Santé et sécurité au travail

Aim

- garantir l'inclusion des travailleurs dans les questions de sécurité et de santé au travail (SST)
- protéger le bien-être physique, mental et social des travailleurs
- prévenir les atteintes à la santé causées par les conditions de travail

Total points achievable for this credit

Concrete: 20 points

S3.01 Analyse des risques

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 3 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|----------|----------|----------|
| Concrete | | 2 points | 2 points | 2 points |

L'entreprise analyse et contrôle les risques en matière de santé et de sécurité liés à ses activités :

- au moins une fois tous les deux ans = 2 points
- au moins une fois par an = 3 points

Required evidence

1. Preuve de l'analyse
 - pas plus de deux ans au moment de la certification (par exemple en fournissant des documents exemplaires couvrant les installations entrant dans le champ d'application de la certification) = 1 point.
 - pas plus d'un an au moment de la certification = 2 points.
-

S3.02 Mesures préventives

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | | x | x |

L'entreprise prend des mesures préventives basées sur les conclusions de S3.01 (voir l'annexe), y compris la spécification et la mise à disposition d'équipements de protection individuelle (EPI) appropriés, le cas échéant.

Required evidence

1. Des preuves qui montrent les actions d'implémentation, par exemple des photographies de nouveaux équipements, des documents pédagogiques, d'autres documents prouvant que des mesures ont été prises.
-

S3.03 Politique de santé et de sécurité au travail

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | x | x | x |

L'entreprise a mis en place une politique de SST qui fait par exemple référence à :

- la portée de la politique
- la formation en matière de santé et de sécurité ;
- les instructions d'utilisation des outils ;
- les mesures liées à la santé et à la sécurité ;
- le signalement des maladies et des incidents liés à la sécurité ;
- les responsabilités

Required evidence

1. Copie de la politique.
-

S3.04 Mise à disposition de la politique de SST

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | | x | x |

La politique est partagée avec tous les employés et mise à leur disposition.

Required evidence

1. Preuve que la politique est accessible à tous les employés.
-

S3.05 Accès aux soins médicaux

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | x | x | x |

L'usine assure un accès rapide aux soins médicaux.

ET

Si l'usine compte régulièrement plus de cinq employés par période de travail en rotation sur le site, il devrait y avoir au moins un employé secouriste à chaque période de travail en rotation.

Required evidence

1. Une preuve de la disponibilité de premiers soins ou de soins médicaux à une distance raisonnable.

2. Une preuve qu'il y a au moins un secouriste formé dans chaque période de travail en rotation (p. ex. des plans de rotation, le nombre de secouristes)
OU
Une preuve qu'il n'y a normalement pas plus de cinq employés par quart de travail en rotation (p. ex. des plans de rotation).

S3.06 Accès à de l'eau potable propre

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | x | x | x |

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous les travailleurs sur le site doit être garanti.

Required evidence

1. Des preuves de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, p. ex. un engagement signé en faveur du programme WASH, des photographies des installations, un rapport sur la qualité de l'eau de la municipalité.
-

S3.07 Formation sur la santé et la sécurité

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | x | x | x |

L'entreprise fournit des informations et des formations sur les risques et les mesures en matière de santé et de sécurité à toutes les personnes concernées, telles que les employés, les travailleurs tiers et les visiteurs.

Required evidence

1. Procès-verbaux de formation, scripts de formation pédagogique datant de moins de deux ans au moment de la certification, ou similaire.
-

S3.08 Enregistrement des incidents

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | x | x | x |

L'entreprise rapporte :

- les accidents évités de justesse* ;
- les incidents médicaux* ;
- les blessures occasionnant une incapacité de travail* ;
- les accidents mortels*

(*) des terminologies équivalentes peuvent s'appliquer

Required evidence

1. Le relevé/les statistiques des incidents ne datant pas de plus d'un an au moment de la certification.
-

S3.09 Actions correctives basées sur des incidents

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | x | x | x |

L'entreprise analyse les incidents et met en place des actions correctives:

- accidents mortels
- accidents mortels potentiels ou presque accidents
- accidents avec incapacité de travail
- traitements médicaux

Required evidence

1. Une documentation de l'analyse et des mesures correctives, si d'application, prises à la suite d'un incident.
-

S3.10 Aucun accident avec incapacité de travail au cours des trois dernières années

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

L'usine n'a eu aucun accident avec incapacité de travail au cours des trois dernières années au moment de la certification.

Required evidence

1. Une preuve dans le registre/les statistiques qu'aucun incident avec incapacité de travail ne s'est produit à l'usine au cours des trois dernières années, au moment de la certification.
-

S3.11 Aucun accident mortel au cours des trois dernières années

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 2 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | | | x |

L'usine n'a connu aucun accident mortel (employées propres, sous-traitants ou tiers) au cours des trois dernières années au moment de la certification.

Required evidence

1. La preuve dans le registre/les statistiques qu'aucun incident mortel ne s'est produit à l'usine au cours des trois dernières années au moment de la certification
-

S4 - Pratiques liées au travail

Aim

Assurer le traitement juste et équitable des employés.

Total points achievable for this credit

Concrete: 8 points (+1EP)

S4.01 Politique en matière de protection sociale

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

Partout où des changements dans les activités d'exploitation ont des répercussions importantes sur l'emploi, l'entreprise s'engage de manière écrite à donner un préavis raisonnable aux autorités compétentes et aux représentants des travailleurs, afin que les implications puissent être examinées conjointement pour atténuer tout impact négatif dans la mesure du possible.

Required evidence

1. Une copie du document qui confirme cet engagement

OU

Une loi locale qui couvre cet exigence

S4.02 Dossier personnel de tous les employés

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

Chaque employé dispose d'un dossier personnel, prouvant la présence d'une éducation et d'une formation à la sécurité pertinentes pour les tâches accomplies par les employés.

ET

Toutes les données personnelles et la vie privée des travailleurs sont protégées contre tout accès non autorisé.

Required evidence

1. Une preuve de l'existence de dossiers personnels pour tous les employés, par exemple une photo de la couverture des dossiers de différentes personnes ayant des fonctions différentes, ou une lettre signée par la personne responsable de la gestion des ressources humaines, qui explique que les dossiers sont conservés pour tous les employés

OU

Les lois locales pertinentes.

2. Explication, si possible étayée par des preuves photographiques (p. ex. une pièce fermée à clé, un meuble de classement ou un programme protégé par un mot de passe), sur la façon dont les données personnelles sont protégées.

OU

Les lois locales pertinentes.

S4.03 Accès au dossier personnel pour tous les employés

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

Tous les employés ont accès à leur dossier personnel dès leur première demande.

Required evidence

1. Une copie d'un document officiel contenant ce droit d'accès.

OU

Les lois locales pertinentes.

S4.04 Evaluation personnelle

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

Une procédure d'évaluation est mise en place, procédure qui prévoit des réunions d'évaluation régulières avec l'employé ; les résultats de la réunion devant être signés par l'employé.

Required evidence

1. Un échantillon représentatif des pages de couverture des rapports d'évaluation en cours pour différents employés occupant des fonctions différentes.

2. Une copie de la procédure d'évaluation.

S4.05 Mise à disposition des profils d'emploi

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

Un profil a été établi pour chaque poste.

Required evidence

1. Une copie d'un certain nombre de profils de fonctions représentatives.

S4.06 Le développement des compétences sur le lieu de travail

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | | x | x |

Tous les travailleurs, à toutes les étapes de leur expérience de travail, ont accès au développement de leurs compétences, à la formation et à l'apprentissage, ainsi qu'à des opportunités de promotion professionnelle.

Required evidence

1. Une preuve de l'accès au développement des compétences.
-

S4.07 Examen médical préventif

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

Un examen médical préventif régulier est proposé gratuitement à tous les employés au moins tous les trois ans, comme le recommande le manuel de gestion de la santé de la GCCA.

Required evidence

1. Une preuve d'un examen médical préventif ne datant pas de plus de trois ans.
-

S4.08 Équilibre entre le travail et la vie personnelle

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | | x | x |

L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée en termes d'heures de travail raisonnables, de possibilités de congé parental et familial, d'heures supplémentaires volontaires, surpayées et peu fréquentes, et d'autres services sociaux.

Les conditions de travail permettent de concilier vie professionnelle et vie privée, et ce, en termes d'heures de travail raisonnables (les heures supplémentaires sont facultatives et peu fréquentes), de congés parentaux et de garde d'enfants, ainsi qu'en termes d'autres services.

Required evidence

1. Une preuve qu'il est possible de faire des choix en matière d'équilibre entre le travail et la vie personnelle, comme la preuve de l'existence d'installations ou d'ententes contractuelles volontaires
OU
 Une preuve (p. ex. des feuilles de temps exemplaires) que les heures de travail sont conformes au contrat.
OU
 Une référence au droit local (s'il y a lieu).
-

S4.09 (EP) Contrôle externe des normes sociales et respect des droits de l'homme

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

Il existe un niveau raisonnable de contrôle externe des normes sociales et du respect des droits de l'homme via un audit d'adéquation externe dédié (voir l'annexe).

Required evidence

1. Enquêtes sur l'adéquation comprenant les éléments suivants de la gestion des droits de l'homme :
 1. La culture (y compris les consignes venant de la direction)
 2. Les objectifs
 3. Les risques (y compris les évaluations des risques, les rapports, les ICP)
 4. Le programme (y compris les politiques, les dénonciations, la gestion des cas, les sanctions)
 5. L'organisation
 6. La communication (y compris le concept de communication et les formations)
 7. Les contrôles (y compris les audits)(pour les preuves adéquates, voir l'annexe)
-

Economie

B1 - Economie locale

Aim

Promouvoir l'adoption de pratiques pour le bénéfice économique de la communauté locale.

Total points achievable for this credit

Concrete: 4 points

B1.01 Economie locale

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 4 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | x | x | x |

L'usine répond aux besoins de l'économie locale et la soutient.

Required evidence

1. Une preuve que l'économie locale est soutenue, p. ex. par l'embauche locale, la formation locale, les fournisseurs, l'implication des entreprises locales, etc., en tenant compte des limites légales.

B2 - Entreprise éthique

Aim

Gérer l'entreprise d'une manière juste et éthique.

Total points achievable for this credit

Concrete: 9 points

B2.01 Evaluation éthique des risques

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 3 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | x | x | x |

La société effectue et documente des évaluations des risques liés à ses activités axées sur l'évitement des pots-de-vin et de la corruption, sur la commercialisation équitable et le respect des droits de propriété, avec des intervalles maximaux de trois ans

Required evidence

1. Une preuve qu'une évaluation des risques a été effectuée moins de trois ans auparavant ; il peut s'agir d'une confirmation que le vérificateur a vu l'évaluation ou une copie de l'évaluation.
-

B2.02 Politique ou code pour une entreprise éthique

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 3 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | | x | x |

L'entreprise a une politique ou un code d'éthique d'entreprise en place. La politique (politiques, code) comprend des procédures qui concernent la lutte contre la corruption, la concurrence et le marketing loyale .

Required evidence

1. Une copie du code, prouvant que les fournisseurs sont dans le champ d'application.
-

B2.03 Enquête confidentielle

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | | x | x |

L'organisation dispose d'un mécanisme d'enquête confidentielle, de résolution et de signalement des cas suspects de pots-de-vin et/ou de corruption.

Required evidence

1. Une preuve qu'un mécanisme d'enquête confidentielle (au niveau de l'entreprise) est en place. P.ex. :
 - une hotline d'entreprise
 - un numéro de téléphone accessible au public pour déposer une plainte. L'expression "accessible au public" signifie que l'information est disponible pour tout le monde sur le web, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir des qualifications, des autorisations ou des privilèges particuliers.
-

B2.04 Engagement politique responsable

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | | | x |

L'entreprise a mis en place des formations pour garantir une organisation éthique à ses employés concernés.

Required evidence

1. Une preuve de la démarche de formation, du programme, des certificats exemplaires ou d'autres types de documents.
-

B2.05 Respect des droits de propriété

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

La société reconnaît les droits de propriété, tant physiques qu'intellectuels.

Required evidence

1. Une politique ou une déclaration portant sur le respect des droits de propriété.
-

B3 - Innovation

Aim

Encourager

- l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles solutions qui contribuent à la durabilité des opérations, de ses produits, ses fournisseurs ou d'autres parties de la chaîne de valeur,
- l'exécution des meilleures pratiques dans le domaine du développement durable qui ne sont pas couvertes par ces systèmes de certification, et
- un rendement exemplaire selon n'importe quel critère de ce système.

Total points achievable for this credit

Concrete: 9 points

B3.01 Des solutions innovantes et/ou des performances exemplaires

Criterion Type

Company

Points achievable for this criterion

Concrete: 9 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | | | 1 point |

L'entreprise développe, teste et/ou met en œuvre des pratiques/produits innovants ou fait preuve de performances exemplaires dans le domaine de l'approvisionnement responsable au sens de ce système CSC et au-delà.

Required evidence

1. La lettre d'approbation du Comité d'Innovation, y compris le nombre de points à attribuer pour l'innovation ou une performance exemplaire.
Le processus officiel de demande de Crédit d'Innovation est décrit dans les Lignes directrices sur le Crédit d'Innovation (voir l'annexe).

B4 - Procédure de retour d'information

Aim

Établir un canal d'information qui permet à la communauté locale, aux employés et aux clients de fournir un feedback à l'entreprise.

Total points achievable for this credit

Concrete: 3 points

B4.01 Procédure de retour d'information et de plainte pour la communauté locale

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | | x | x |

Une procédure de retour d'information et de plainte ainsi qu'un service de réclamations sont en place pour la communauté locale.

Required evidence

1. Un lien sur le site web

OU

Un numéro de téléphone

OU

Une adresse e-mail

OU

Les coordonnées d'une personne responsable du traitement des plaintes. Le contact peut également se faire au niveau de l'entreprise, dans la mesure où il couvre les plaintes et les griefs locaux.

B4.02 Procédure de retour d'information et de plainte pour les employés

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | | x | x |

Une procédure de feedback et de plainte ainsi qu'un service de réclamations sont mis en place pour les employés.

Required evidence

1. Un lien sur le site web

OU

Un numéro de téléphone

OU

Une adresse e-mail

OU

Les coordonnées d'une personne responsable du traitement des plaintes. Le contact peut également se faire au niveau de l'entreprise, dans la mesure où il couvre les plaintes et les griefs locaux.

B4.03 Procédure de feedback et de plainte pour les clients

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 1 point

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | | x | x |

Une procédure de retour d'information et de plainte ainsi qu'un service de réclamations sont mis en place pour les clients.

Required evidence

1. Un lien sur le site web

OU

Un numéro de téléphone

OU

Une adresse e-mail

OU

Les coordonnées d'une personne responsable du traitement des plaintes. Le contact peut également se faire au niveau de l'entreprise, dans la mesure où il couvre les plaintes et les griefs locaux.

Chaîne de traçabilité

C1 - Ciment

Aim

Encourager l'utilisation de ciment d'origine durable et responsable.

Total points achievable for this credit

Concrete: 100 points

C1.01 Moyenne pondérée des pourcentages des fournisseurs de ciment

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 100 points

Pourcentage moyen pondéré du ciment fourni à la centrale à béton en cours de certification. Ce pourcentage est calculé par l'outil de calcul de la supply chain CSC.

Pour calculer le pourcentage de ciment fourni par différents fournisseurs, il faut utiliser les données de la dernière année civile. Si ces données ne sont pas disponibles, les données de l'année précédente doivent être utilisées.

Required evidence

1. La feuille de calcul avec le pourcentage moyen pondéré des fournisseurs de ciment.

ET

Une confirmation de l'auditeur que le pourcentage d'approvisionnement est correct.

C1.02 Chaîne de traçabilité et certificat CSC-fournisseurs ciment

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 0 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | | | x |

Pour le niveau de certification CSC « Platine », une centrale à béton doit prouver une couverture de la chaîne d'approvisionnement en ciment de 75 %. La couverture est prouvée par la masse respective de ciment fourni par des producteurs titulaires d'un certificat CSC de niveau « Or » ou « Platine ». Aucun point ne peut être obtenu.

Required evidence

1. Rapport sur la chaîne d'approvisionnement et certificat(s) du fournisseur.
-

C2 - Granulats

Aim

Encourager l'utilisation de granulats de source durable et responsable.

Total points achievable for this credit

Concrete: 100 points

C2.01 Moyenne pondérée des pourcentages des fournisseurs de granulats

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 100 points

Pourcentage moyen pondéré des granulats fournis à la centrale à béton en cours de certification. Ce pourcentage est calculé par l'outil de calcul de la supply chain CSC.

Pour calculer le pourcentage de granulats fournis par différents fournisseurs, il faut utiliser les données de la dernière année civile. Si ces données ne sont pas disponibles, les données de l'année précédente doivent être utilisées.

Required evidence

1. La feuille de calcul avec le pourcentage moyen pondéré des fournisseurs de granulats.

ET

Une confirmation de l'auditeur que le pourcentage d'approvisionnement est correct.



C2.02 Supply chain coverage and CSC supplier certificate

Criterion Type

Plant

Points achievable for this criterion

Concrete: 0 points

Prerequisite to obtain

| | Bronze | Silver | Gold | Platinum |
|----------|--------|--------|------|----------|
| Concrete | | | | x |

For the CSC-certification level of "Platinum" a concrete plant must provide evidence for an aggregate supply chain coverage of 75%. The coverage is proven by the respective mass of aggregate supplied from producers holding a CSC certificate at the level "Gold" or "Platinum" No points can be achieved.

Required evidence

1. Supply chain report and supplier certificate(s).
-